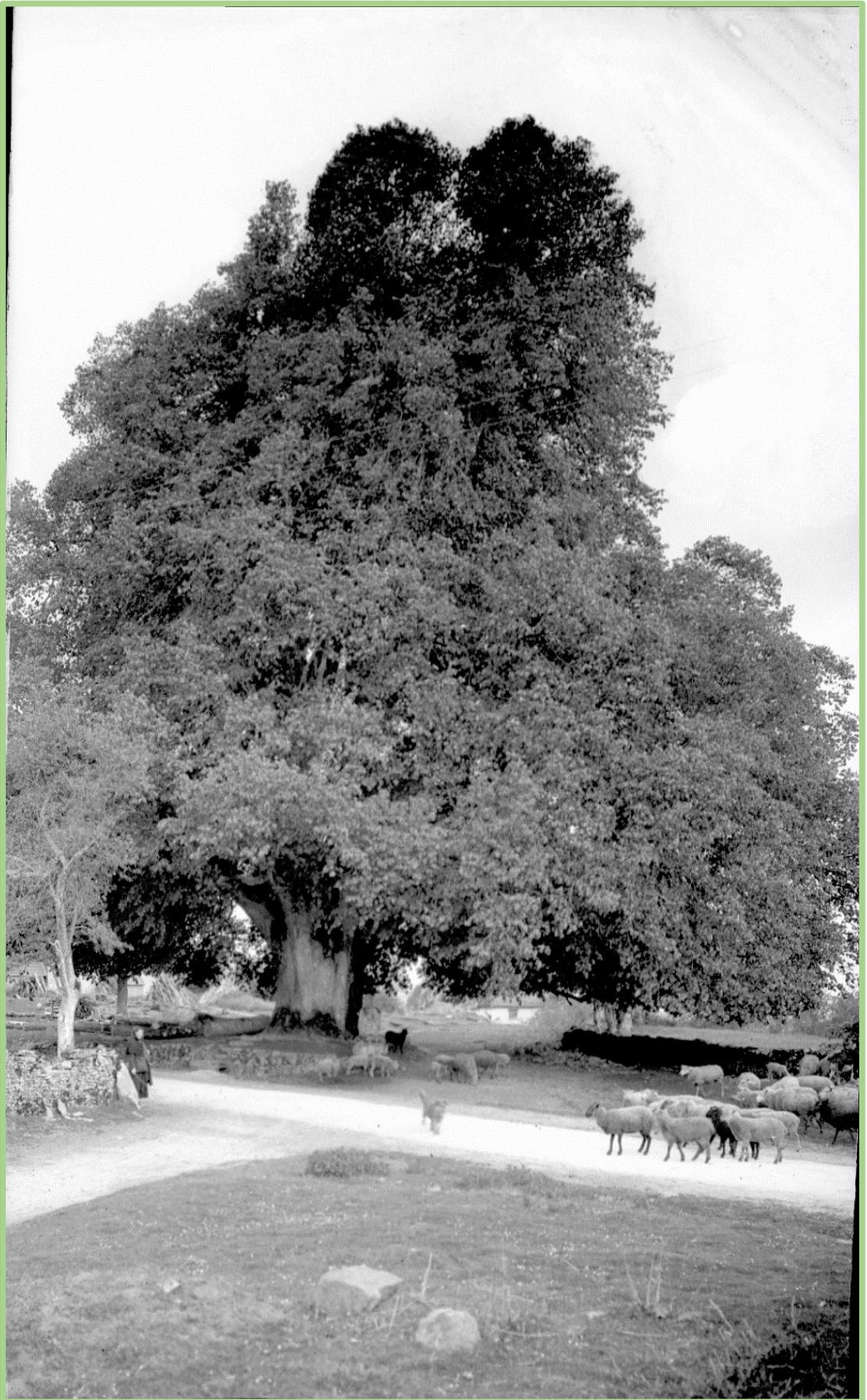


Le tilleul des Monts à Vigeville



Arch. Dep. Creuse, 48Fi 328
Photo du 19^{ème} siècle par
Alphonse de Nussac



Photo extraite de l'ouvrage de la DIREN Limousin
Les sites protégés du Limousin : la Creuse, 2002

Ce tilleul est un des rares spécimens creusois des arbres appelés « Sully ». La tradition raconte qu'ils furent plantés à l'initiative du Ministre d'Henri IV en signe de réjouissances et de paix quand le royaume se releva des guerres de religions.

Les tilleuls marquaient, dit-on, les villages catholiques restés fidèles au roi. La plantation de celui-ci remonterait donc aux environs de 1600.

Il a également la particularité d'être planté au point de partage des eaux entre les bassins versants du Cher et de la Creuse.

COPIE

Arrêté.

Le Ministre de l'Instruction publique et des
Beaux-Arts,

Vu la loi du 21 avril 1906 organisant la protection
des sites et monuments naturels de caractère artistique;

Vu l'avis émis par la Commission départementale
des sites et monuments naturels dans sa séance du
4 Mars 1926;

Vu l'engagement en date du 22 février 1926
pris par le Conseil municipal de Vigeville.

Arrête :

Article premier

Le Tilleul situé au village des Monts commune
de Vigeville (Creuse)

est classé parmi les sites et monuments
naturels de caractère artistique

Art. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du
département de la Creuse
et au Maire de la Commune de Vigeville, propriétaire,
qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne,
de son exécution.

Fait à Paris, le 31 janvier 1927.

Signé : Edouard HERRIOT.

Pour ampliation :

Pour le Directeur des Beaux-Arts :

Le Chef du bureau des Monuments historiques,



Arrêté de classement du tilleul au titre des sites et monuments naturels de caractère artistique, 1927. A la même période furent aussi classées les Pierres Jaumâtres sur la commune de Toulx-Sainte-Croix. Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Courrier du Chef du Cabinet du Préfet
au Directeur du journal *La Petite
Gironde*, dans lequel il met en avant ce
tilleul pluriséculaire.
Arch.dep.Creuse, 1M 55

PRÉFECTURE
DE LA CREUSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Guèret, le 21 Mars 1929 .



Monsieur le Directeur,

Je lis dans la *Petite Gironde* du mercredi 20 Mars un entre-
filet faisant allusion à un tilleul séculaire qui serait, à juste
titre, une des curiosités du département de la Creuse.

Je me permets de vous adresser ci-dessous quelques rensei-
gnements concernant cet arbre qui est inscrit sur la liste des
Sites et Monuments naturels classés, depuis le 2 février 1925.

Cet arbre se trouve sur le territoire de la commune de
Vigeville au village des Monts (Creuse).

C'est un tilleul présentant toutes les caractéristiques
d'une végétation vigoureuse. Le tronc parfaitement sain se par-
tage à une hauteur de 3 mètres en 4 très grosses branches qui
se séparent presque immédiatement en 16 ou 18 autres branches.
La grosseur du tronc n'est pas la même sur toute sa hauteur.
Au milieu elle n'est que de 6 m. 50 mais elle dépasse 8 mètres
près du sol et à l'endroit où prennent naissance les branches
principales.

...

Monsieur le Directeur de la *Petite Gironde*
8, rue de Chevrus à BORDEAUX.-

1M55

La hauteur totale de l'arbre est d'au moins 25 mètres et la largeur de sa ramure varie entre 23 et 27 mètres. En sorte qu'il présente un couronnement ayant 78 mètres de circonférence et que sa circonférence d'ombre est de près de 500 mètres carrés.

Ces proportions sont respectables et rapprochent beaucoup notre arbre du tilleul de Villars Enmoing dont je parlerai tout à l'heure. L'effet est d'autant plus saisissant que ce géant est admirablement proportionné et que rien n'indique que le poids des années ait exercé quelque influence sur sa vigoureuse santé.

Il existe en Europe d'autres tilleuls célèbres. A Fribourg se trouve un arbre dont le tronc a 5 mètres de circonférence, qui fut planté au mois de juin 1476, le jour de la bataille de Morat, au côté du cadavre d'un jeune fribourgeois, mort de fatigue et venu annoncer la victoire remportée par les Suisses sur l'Armée de Charles le Téméraire.

Il m'a été donné de contempler cet arbre il y a déjà quelques temps lorsque, bien jeune encore, je voyageais en Suisse, avec ma famille.

Enfin, citons encore, presque au même endroit, le tilleul de Villards Enmoingt, qui était déjà célèbre en 1476. Cet arbre a 24 mètres de hauteur et 12 mètres de circonférence. A 5 mètres le tronc se divise en 2 énormes branches qui se

....

subdivisent elles-mêmes en 5 nouvelles branches puissantes et touffues.

Nous croyons devoir signaler, en terminant, que ces géants qui sont pour nous les témoins des siècles passés ont droit à toute notre sollicitude et que souvent des ennemis perfides viennent hâter leur disparition.

Je fais ici allusion au gui qui peut être, par certains, considéré comme un ornement agréable à l'oeil, mais qui constitue ^{non moins} pour ces curiosités naturelles un danger ^{n'im} latent.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Raymond HOUQUES
Chef de Cabinet du Préfet
de la Creuse à
GUERET.-

Source complémentaire, reportage France 3 :
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/creuse/serie-arbres-remarquables-tilleul-vigeville-1311055.html>